

Éducation

Rythmes scolaires... c'est parti !

L'un des éléments phares de cette rentrée 2013 réside dans la modification des rythmes, l'abandon de la semaine de quatre jours et l'articulation des temps éducatifs. Cette réforme constitue de fait une importante transformation de notre système éducatif.

Elle est souvent réduite à un retour à la semaine de 4 jours et demi.

Pour autant il ne s'agit pas d'un simple retour en arrière. En effet, l'ambition de cette réforme est tout autre. Elle permet d'agir non seulement sur le temps scolaire mais également sur le temps périscolaire. Elle allège le temps scolaire quotidien des enfants en le répartissant différemment sur la semaine. En passant de 144 jours à 180 jours de classe, elle permet de se rapprocher de la moyenne européenne qui est de 187 jours. Ce qui laisse présager, en réduisant le risque de fatigabilité, des effets positifs sur la disponibilité des élèves aux apprentissages scolaires. De plus, elle permet à tous les enfants un accès à des activités périscolaires. Avec cette réforme, la complémentarité des temps et des actions éducatives dans et hors l'École prend enfin sens.

Si cette réforme ne concerne aujourd'hui que 22% des élèves du public et 17% des communes, elle se généralisera dès la rentrée 2014.

Les communes qui se sont lancées dès cette année, seront suivies de près. Même si leurs projets évolueront, leurs expériences seront, pour les autres, source d'inspiration.

Mais cette réforme ne sera positive pour les élèves, que si cette complémentarité s'avère réellement effective, et que les activités éducatives mises en place sont de qualité. On ne pourra se contenter de garderie ou de temps de récréation démultipliés. Cette offre périscolaire doit être réfléchie, dans le cadre des Projets Éducatifs Territoriaux, avec le concours, entre autre, d'acteurs de l'Éducation populaire, artistique et culturelle. Il importera de se saisir du problème causé par le manque de professionnalisation de la filière de l'animation. L'UNSA Éducation y veillera et continuera à revendiquer non seulement formation et élévation du niveau de compétences des animateurs, mais également à remettre en cause l'assouplissement, même temporaire, du taux d'encadrement.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !

